

Comment utiliser le Cadre de dialogue?

La création d'un groupe de travail national chargé de superviser la mise en œuvre du Cadre de dialogue est un pilier central de la méthodologie et affirme dès le début le principe fondamental du partenariat d'égal à égal entre les personnes vivant avec le VIH et les communautés confessionnelles.

Le groupe de travail sera idéalement composé des membres suivants :

- 1. Un-e représentant-e du réseau national des personnes vivant avec le VIH
- 2. Un-e responsable religieux/euse (par ex. membre du réseau national des responsables religieux intervenant dans le domaine du VIH)
- 3. Un-e responsable religieux/euse vivant avec le VIH (par ex. membre local d'INERELA+)

- 4. Un-e représentant-e d'une organisation confessionnelle intervenant dans le domaine du VIH
- 5. Un partenaire technique, tel qu'un-e représentant-e du bureau d'ONUSIDA dans le pays ou d'un autre organe intergouvernemental ou organisme de développement.

Si cela vous intéresse de mettre en œuvre le Cadre de dialogue dans votre pays, veuillez communiquer avec Ruth Foley à rfoley@e-alliance.ch ou avec l'une des quatre organisations du comité directeur international. Il est à noter que la mise en œuvre de l'Index de stigmatisation des PVVIH est une condition préalable à l'utilisation de l'outil du Cadre de dialogue.

Pour en savoir plus sur le Cadre de dialogue, notamment sur les résultats des processus d'essais pilotes, veuillez consulter www.frameworkfordialogue.org



Je n'ai jamais entendu un responsables religieux dénoncer publiquement des comportements et des actes de stigmatisation et de discrimination à l'égard des personnes vivant avec le VIH. Cela aurait un impact positif, non seulement pour moi personnellement en tant que personne vivant avec le VIH, mais aussi sur le plan des comportements que d'autres dans ma communauté confessionnelle ont à mon égard.

— Ma Thida, Myanmar

Éliminer ensemble la stigmatisation

L'Index de la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH (www.stigmaindex.org) mesure et détecte les tendances en matière de stigmatisation et de discrimination vécues par les personnes vivant avec le VIH. Une analyse des rapports de l'Index de la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH menée dans différents pays dans une « optique confessionnelle » a révélé que :

- Les personnes vivant avec le VIH continuent de faire l'objet de stigmatisation et de discrimination au sein de leurs communautés confessionnelles.
- Les personnes vivant avec le VIH considèrent que les acteurs confessionnels peuvent contribuer à remédier à la stigmatisation et à la discrimination qu'elles vivent dans leurs communautés au

sens large.

- La lutte contre l'auto-stigmatisation des personnes vivant avec le VIH est un domaine où les communautés confessionnelles et les responsables religieux peuvent apporter un appui particulier et amener des changements positifs.
- La foi occupe toujours une place importante dans la vie des personnes vivant avec le VIH.

Le Cadre de dialogue offre aux communautés confessionnelles et aux personnes vivant avec le VIH l'occasion de trouver des moyens de mieux travailler ensemble pour combattre la stigmatisation et la discrimination des personnes vivant avec le VIH ainsi que de celles qui y sont vulnérables.



Le fait que l'Index de la stigmatisation révèle que 20% des PVVIH ont pensé au suicide m'a vraiment bouleversé et fait qu'il est d'autant plus urgent que ma communauté confessionnelle en fasse davantage pour appuyer les PVVIH.

— Représentant orthodoxe, Éthiopie

Entrez En Contact Avec Nous

t. +41 22 791 6723
f. +41 22 710 2387
e. info@e-alliance.ch
w. www.e-alliance.ch

P.O. Box 2100
1211 Geneva 2
Switzerland

150 Route de Ferney
Grand-Saconnex (Geneva)
Switzerland



Présentation du Cadre de Dialogue Entre les Responsables Religieux et Les Réseaux de Personnes Vivant avec le VIH

Un outil de dialogue et d'action concertée à l'échelle nationale



Pourquoi un Cadre de dialogue?

La participation active et utile de personnes vivant avec le VIH est essentielle à une riposte globale et efficace au VIH. Toute aussi importante est la participation active et éclairée des responsables religieux et des communautés confessionnelles. En travaillant ensemble, les personnes vivant avec le VIH et les responsables religieux peuvent apporter expérience, connaissances, rayonnement et passion, ce qui peut renforcer considérablement ce que les deux partenaires peuvent accomplir séparément ainsi que collectivement face au VIH. Une telle collaboration n'est pas nouvelle, mais elle a souvent été ponctuelle et informelle.

Trente ans après l'apparition de l'épidémie du VIH, il demeure fondamental de renforcer les partenariats entre les personnes vivant avec le VIH et les responsables religieux. La stigmatisation et la discrimination des personnes vivant avec le VIH subsistent dans les communautés confessionnelles et dans la société en général, et il y a encore beaucoup de choses que les communautés

confessionnelles et les personnes vivant avec le VIH peuvent accomplir ensemble pour améliorer l'accès de tous et toutes aux services liés au VIH. De plus, les réseaux de personnes vivant avec le VIH sont de plus en plus conscients de la nécessité de répondre aux besoins religieux de leurs membres.

Le Cadre de dialogue se veut un outil destiné à favoriser un processus systématique, intégrateur et soutenu de dialogue et de collaboration entre les personnes vivant avec le VIH et les responsables religieux à l'échelle nationale. Il vise à donner aux communautés confessionnelles ainsi qu'aux personnes vivant avec le VIH les moyens de mieux appréhender les grandes questions qui les préoccupent et à aider les deux groupes – en tant que partenaires à part égale – à se pencher sur les perceptions, les expériences, les croyances et les buts communs afin d'établir entre eux de nouveaux partenariats ou de renforcer les partenariats en place.

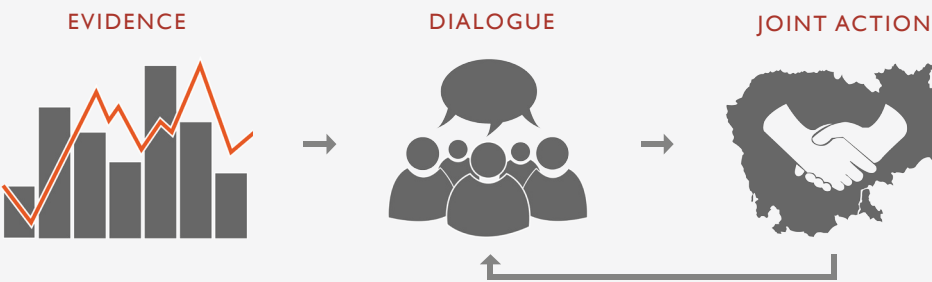
Qu'est-ce que le Cadre de dialogue?

Le Cadre de dialogue prend les faits comme point de départ de tout dialogue et de toute action concertée.

Le processus commence là où l'Index de la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH a été appliqué par le réseau national des personnes vivant avec le VIH. Il s'appuie ensuite sur ces données – complétées par d'autres données du pays – pour amener les participant-e-s à passer des

discussions et actions informelles à des discussions et actions structurées, et des conversations bilatérales à des dialogues et collaborations de nature globale et intégratrice.

Le processus du Cadre de dialogue se divise en six grandes étapes qui visent à assurer une planification et un suivi adéquats, et un dialogue soutenu et continu.



Principes du Processus du Cadre de Dialogue:

1
APPROPRIATION
PAR LES PAYS

Le dialogue est mené par les partenaires du pays en fonction des priorités locales.

2
FONDÉ SUR
DES FAITS

Toutes les actions et les dialogues sont fondés sur des faits, tant quantitatifs que qualitatifs.

3
AXÉ SUR LES
PERSONNES

Le dialogue ne vise pas à savoir ce que les institutions confessionnelles font au sujet du VIH, mais bien en quoi ce travail et d'autres actions menées par des institutions confessionnelles et leurs représentants influent sur la vie des personnes vivant avec le VIH.

4
'NE PAS NUIRE'

L'ensemble des participant-e-s au processus de dialogue s'engage à agir en fonction du principe « ne pas nuire », en particulier en ce qui concerne les points de désaccord.

5
PARTICIPATION
ÉGALITAIRE
ET UTILE

Toutes les parties prenantes participent au dialogue sur un pied d'égalité, ce qui permet d'assurer une participation pleine et entière à la prise de décisions tout au long du dialogue et des actions concertées qui en découlent.

6
INNOVATION

Le processus permet la création de nouveaux partenariats et encourage la réflexion et la recherche de solutions créatives.

7
AXÉ SUR
L'ACTION

L'objectif du processus est de passer du dialogue aux actions concertées et constructives.

8
ESPACE
PROTÉGÉ

La méthodologie et la facilitation du dialogue visent à créer un espace où toutes les personnes y participant peuvent être certaines qu'elles ne seront pas discriminées ni jugées.

Comment le cadre a été élaboré

Quatre partenaires internationaux, l'Alliance œcuménique « Agir ensemble » (EAA), le Réseau mondial des personnes vivant avec le VIH (GNP+), le Réseau international de responsables religieux vivant avec le VIH ou le SIDA ou personnellement touchés par eux (INERELA+) et l'ONUSIDA, se sont réunis au début 2011 pour faire passer le concept du Cadre de dialogue – qui est ressorti du Sommet des chefs religieux de haut niveau sur le VIH et le sida tenu aux Pays-Bas en mars 2010 – de l'idée à la réalité.

La Cadre a été élaboré à partir de données qui ont été recueillies et analysées par les quatre partenaires (à l'aide notamment d'une enquête en ligne visant à évaluer les perceptions et les attentes des parties prenantes au dialogue), ainsi que de trois essais pilotes nationaux menés à Malawi en juin 2012, à Myanmar en novembre 2012 et en Éthiopie en avril 2013. Le Cadre a été revu et finalisé à partir des enseignements tirés de ces dialogues pilotes.



Cette rencontre de dialogue a réaffirmé mon engagement à mettre en valeur les expériences des personnes vivant avec le VIH, par exemple, en utilisant mes sermons pour dénoncer la stigmatisation et les préjugés liés au VIH.

— Imam Islam Shiekabdulla, Myanmar